



NON À LA LOI DARMANIN !

FACE AU RACISME D'EN HAUT, NOTRE SOLIDARITÉ DE TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES

La loi dite « Asile et immigration », dont le ministre de l'Intérieur Darmanin s'est fait le champion, arrive à l'Assemblée nationale ce lundi 11 décembre. La droite et l'extrême droite la voteront ? Ou la voteront pas ? Ils rivalisent en tout cas de mensonges et d'infamie à associer immigration et criminalité. Mais pour nous travailleuses et travailleurs de tous les secteurs vitaux, les immigrés c'est nous-mêmes, ou nos voisins, proches et collègues. Et nous disons « non » au poison raciste secrété d'en haut !

La scélérateuse au sommet !

Au fil des navettes entre le palais Bourbon et le Sénat, le projet de loi a été considérablement durci, remettant en cause l'acquisition de la nationalité par droit du sol pour les enfants nés en France de parents étrangers et le droit à l'AME, permettant à des sans-papiers de se faire soigner. De nombreux soignants et médecins ont dénoncé le scandale et annoncé qu'ils n'appliqueront pas une mesure contraire aux droits humains et à la santé publique ! L'Assemblée nationale adoptera-t-elle les propositions les plus abjectes ? Elle a en tout cas validé les limitations prévues au regroupement familial et la restriction des conditions (déjà très difficiles) ouvrant droit au titre « étranger malade » (qui ne représente que 2 % des titres de séjour accordés en France, soit 3280 en 2022). Les expulsions seraient encore facilitées. La plus grande scélérateuse de Darmanin est d'associer délinquance et immigration, et d'avoir envoyé à des médias 4 000 « profils d'étrangers délinquants » qui pourraient être expulsés si sa loi passait. Procédé vraiment infâme de ce gouvernement, qui rivalise avec l'extrême droite pour tenter d'opposer les travailleurs les uns aux autres, pour tenter de nous détourner de la lutte collective pour nos salaires et nos conditions de travail. Cette politique raciste et réactionnaire pave la voie à l'extrême droite, et encourage ces groupuscules ultra-violents qu'on a pu voir à l'œuvre la semaine dernière à Romans-sur-Isère.

Le gouvernement français n'est pas le seul à pratiquer cette démagogie xénophobe : au Royaume-Uni, le gouvernement veut encore réduire les possibilités d'immigrer légalement. Il a annoncé que les soignants ne pourraient plus faire venir leurs familles, alors même que ce secteur manque de salariés.

Mais qui va construire les villes et garder les gosses ?

Ce sont aujourd'hui des travailleuses et travailleurs issus de l'immigration (comme une large partie de la classe ouvrière de ce pays) qui construisent les installations des Jeux olympiques, nettoient les couloirs du métro, changent les draps des vieillards dans les Ehpad, gardent les enfants ou sont à la plonge dans les restaurants. Travail essentiel à toute la société. Un dispositif important de cette loi porte sur la régularisation de ceux qui n'ont pas de papiers dans les métiers dits « en tension ». Mais ladite régularisation pourrait être soumise au pouvoir des préfets, qui pourraient s'y opposer en cas de « menace à l'ordre public » ou de « non-respect des valeurs de la République ». Autant dire que les prétextes seront légions pour priver des travailleurs et des travailleuses de leur titre de séjour, et permettre au patronat de les exploiter plus durement, par le chantage au retrait du titre de séjour et à l'expulsion. Voilà ce que veulent le patronat et le gouvernement à son service.

Le racisme d'État est une des facettes de la guerre de classe. Aucun travailleur, aucune travailleuse n'est illégal ! Les seuls étrangers sur cette terre ce sont les patrons et leurs serviteurs au pouvoir, les Darmanin et Macron ! Ne nous laissons pas diviser. Ceux qui soutiennent cette loi raciste sont les mêmes qui détruisent les services publics faute de moyens, les mêmes qui refusent toute augmentation générale des salaires, les mêmes qui soutiennent les bombardements des civils à Gaza. Travailleuses et travailleurs de tous pays, unissons-nous et manifestons partout en France contre la loi « Immigration » les 16 ou 18 décembre.

